

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 juin 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. AYACHE - M. BICHOT - M. CHEVALIER - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme ROY (pouvoir MME DILLENSEGER) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. BORDAT) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. MAGLICA) - Mme AKPINAR-ISTIQUAM (pouvoir MME MASLOUHI) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VOISIN-VAIRELLES (pouvoir MME VANDRIESSE) - M. BOURGUIGNAT (pouvoir MME ERSCHENS)

Membres absents : M. CAVIN

OBJET

DE LA DELIBERATION

Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2014 - Rapport d'exécution

Monsieur Pribetich, au nom de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), créée par la loi n°91-429 du 13 mai 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une faiblesse de leurs ressources et supportant des charges importantes.

En 2014, la DSU perçue par la Ville de Dijon s'est élevée à 2 297 847 €, soit un montant identique aux années précédentes.

Il m'appartient de présenter, chaque année, au Conseil Municipal, les actions de développement social urbain financées par la dotation.

L'objet du rapport est de présenter les plus significatives d'entre elles, au titre de l'exercice 2014.

Contrat et projet urbains de cohésion sociale

De nombreuses actions ont été conduites en direction des habitants des quartiers des Grésilles et de la Fontaine d'Ouche de la Ville de Dijon, dans le cadre des Contrat et Projet Urbains de Cohésion Sociale, pour une dépense de 1 576 736 €, dont 739 434 € en maîtrise d'ouvrage Ville subventionnées par l'État, la Région, et le Grand Dijon, respectivement à hauteur de 28 000 €, 46 000 € et 12 000 €.

Opérations dans le cadre de la rénovation urbaine (ANRU)

| | |
|---|----------------|
| - Subventions d'équipement ANRU des Grésilles | 527 307 € |
| - Subventions équipements ANRU de la Fontaine d'Ouche | 4 787 257,00 € |
| - Travaux plate-forme services publics Centre Commercial de Fontaine d'Ouche, dont travaux bibliothèque (ANRU de la Fontaine d'Ouche) | 1 492 956,00 € |
| - ZAC quai des Carrières Blanches | 1 000 000,00 € |

Dans le cadre de la convention de rénovation urbaine d'agglomération, la Ville de Dijon accompagne les projets réalisés sur les deux quartiers situés sur son territoire : le quartier des Grésilles et le quartier de la Fontaine d'Ouche.

Ainsi, pour le quartier des Grésilles, des subventions d'équipements ont été versées aux bailleurs sociaux ayant réalisé des opérations de reconstitution de l'offre de logements démolis. Pour le quartier de la Fontaine d'Ouche, il s'agit, d'une part, de subventions d'équipements versées à la SPLAAD pour des travaux d'aménagement et, d'autre part, de la réalisation de la plate-forme de services publics située au sein du centre-commercial comprenant la bibliothèque, la mairie de quartier, le théâtre ainsi qu'un local mis à disposition de l'association La Cadole.

Action sociale

Hors Contrat et Projet Urbains de Cohésion Sociale, la Ville a versé, en 2014, une subvention de 8 369 217 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ainsi qu'une subvention de 948 000 € à l'Établissement Public Communal d'Accueil des Personnes Agées (EPCAPA), soit un total de 9 317 217 € pour les deux établissements.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or a reçu une subvention de 1 216 231 € de la part de la Ville pour la gestion de ses centres sociaux.

Enfin, diverses associations œuvrant dans le domaine social ont bénéficié, toujours hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, de 888 543 € pour financer leurs actions.

Enfance, jeunesse, sports, culture et social

Des travaux ont, en particulier, été réalisés en matière d'équipements culturels dans les différents quartiers de la commune, dont les plus significatifs sont les suivants :

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| - rénovation du Musée des Beaux-Arts | 1 428 551 € |
| - aménagement des « tanneurs » | 1 395 677 € |
| - rénovation Planétarium | 373 782 € |

Enseignement

Diverses opérations ont été financées dans les groupes scolaires de la commune, parmi lesquelles :

| | |
|---|-------------|
| - construction du groupe scolaire Montchapet | 77 783 € |
| - rénovation du groupe scolaire Colombière + Restaurant | 107 616 € |
| - rénovation des groupes scolaires Mansart et Petit Bernard | 500 676 € |
| - reconstruction du groupe scolaire Montmuzard | 1 133 429 € |

Autres actions diverses significatives

| | |
|---|-------------|
| - Conseils de quartiers : travaux d'aménagement | 358 369 € |
| - Eco quartier Arsenal | 1 000 000 € |
| - Vidéo protection | 286 203 € |
| - Actions à visée habitat | 2 411 103 € |
| - Aménagements piétons | 395 790 € |
| - reconstruction Foyer Sadi Carnot | 159 600 € |

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte du rapport d'exécution de la Dotation de Solidarité Urbaine établi au titre de l'exercice 2014.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ